

Gammes, le chaînon manquant

Quand on est âgé, dépendant ou incapable de rester seul toute la journée (ou la nuit), mais que l'on ne dispose pas des moyens financiers pour engager une "dame de compagnie" à demeure, comment fait-on à Bruxelles ? On appelle l'asbl Gammes, créateur d'un nouveau métier...



Photo@gammesasbl

Elle entre et enfle sa blouse de travail. C'est parti! Pendant au moins trois heures, et parfois jusqu'à onze (y compris la nuit), elle restera auprès d'une personne (souvent) âgée ou ayant besoin d'une présence à ses côtés. Bienvenue à la garde à domicile ! Depuis 1999, l'asbl Gammes développe ce service en Région bruxelloise. Son personnel ne se prend ni pour des infirmiers ni pour des aides soignantes, et pas davantage pour des aides ménagères.

Les gardes conçoivent leur rôle d'une toute autre manière, un peu comme s'ils étaient des "accompagnateurs de vie". Ils ont longuement été formés aux spécificités de cette fonction. Pourtant, leur métier n'est pas reconnu...

Pour une "jeune fille" de 16 ans, l'asbl Gammes fait preuve, et depuis longtemps, d'une solide maturité. Il faut dire que plusieurs fées - cinq Centres de coordination, 4 missions locales pour l'emploi et 3 centres de formation - se sont penchées sur son berceau, à partir d'un double constat. " D'une part, il y avait une demande pour un service de garde à domicile. De l'autre, un taux important de demandeurs d'emploi peu qualifiés", détaille Briec Laurent, directeur de Gammes. Dès sa naissance, Gammes a donc été dotée d'une double mission : l'une relève de l'insertion socio-professionnelle, l'autre, de l'aide à la personne en difficulté. En pratique, tous les ans, 20 personnes entrent chez Gammes avec un contrat d'insertion professionnel d'une durée de deux ans.

Un peu, beaucoup, très dépendants...

Les services proposés par Gammes sont destinés aux personnes en perte d'autonomie, âgées, désorientées, malades. Elles peuvent être atteintes d'une dépression, d'un cancer, de la maladie de Parkinson, de la sclérose en plaques, avoir subi un accident vasculaire cérébral, une thrombose, une embolie pulmonaire ou encore, souffrir d'Alzheimer (c'est le cas de 20 % d'entre elles)... D'autres sont handicapées, en soins palliatifs, incapables de rester seules ou de vivre sans un soutien à domicile. Parfois, le conjoint ne parvient plus à assumer. Parfois, il n'y a ni conjoint ni proche susceptible de passer une partie

de ses jours (ou de ses nuits) près de la personne concernée. Dans 40,8 % des cas, les bénéficiaires ont entre 80 et 89 ans, dans 20,7 %, entre 90 et 99 ans.

En 2014, Gammes a répondu aux besoins de 310 personnes, avec 75.253 heures de prestations. Sur les 414 nouvelles demandes "valides" (après enquête sociale) parvenues cette année-là à l'asbl, 66 % ont été prises en charge. En revanche, "en 2013, nous avons dû refuser 60 % des demandes", rappelle Briec Laurent. En effet, il faut souvent attendre un décès pour répondre positivement à un nouvel appel... Quant à l'acceptation d'un dossier, elle fonctionne selon un système de priorités : les personnes en grande perte d'autonomie passent en premier, suivies par les isolées. Les besoins ou les souffrances du proche-aidant entrent également dans les critères de décision. "Actuellement, même avec 100 gardes, toutes les demandes ne pourraient être comblées", constate le directeur. Cette réflexion ne tient pas compte de tarifs qui, s'ils étaient plus bas (en semaine, la journée, l'heure est à 5,25 euros, 3,25 pour les BIM), augmenteraient probablement encore le nombre de sollicitations...

Et sinon ?

Depuis trois ans, Gammes reçoit de plus en plus de demandes de garde à domicile. Faute de moyens, l'asbl ne peut toutes les satisfaire. Que deviennent les demandeurs refusés ou leurs familles ? Le risque est grand de faire appel au travail "au noir" ou à des personnes potentiellement exploitables. A Bruxelles, il n'est pas très difficile de trouver le contact avec des filières de femmes venues de l'Est (souvent de Roumanie) qui, pour moins de 800 euros par mois, "gardent" le grand-père ou la grand-mère, 24H/24. Sans parler un mot de français. Et, bien sûr, sans formation.

Comme du lait sur le feu

Les gardes à domicile ont des fonctions bien précises qui, a priori, n'empiètent pas sur les prestations des autres types de services à la personne. "Il s'agit d'assurer une présence active autour de la personne, dans son cadre de vie, décrit le directeur de Gammes. Cela passe d'abord par une surveillance destinée à assurer la sécurité du bénéficiaire - et à rassurer son entourage". Pour le dire autrement, la garde doit "surveiller" la personne comme du lait sur le feu...

L'autre objectif consiste à occuper le temps de manière qualitative, en fonction des besoins, des envies, des humeurs, du vécu de la personne concernée. Evidemment, ce n'est pas le Club Med ! Mais la culture de Gammes repose sur un postulat : si la personne le souhaite, on tente de la stimuler, de lui permettre de continuer à vivre comme (et où) elle le souhaite, de l'inciter à rester acteur de son quotidien. Préparation en commun d'un repas, aide à la vaisselle, promenade, jeux de société, discussions, récits autour de l'album photos, chants entonnés ensemble... Imprécises, les activités des gardes s'adaptent au vécu de la person-



Photo: gammes

ne. Tout est possible, tout peut être différent, selon les jours et les humeurs, et pour autant que le bénéficiaire le souhaite. Bien sûr, certains gardes ont davantage de créativité, d'imagination ou d'envies de partage que d'autres. Mais, en tout cas, aucun d'entre eux n'est censé être seulement "dame ou monsieur de compagnie".

En fait, avec leurs quatre mois de formation initiale, poursuivie par environ 250 autres heures d'approfondissement par an, ils sont prêts à répondre, de manière pointue, aux besoins des personnes. "Ils savent repérer toute évolution problématique chez la personne ou toute difficulté naissante : leur rôle consiste à en faire part, afin que des solutions, y compris relevant d'autres services, soient mises en place", souligne Brieuc Laurent.



Photo © gammesasbl

Deux ans, c'est tout

"Dans la mesure où le métier n'est pas reconnu, et où l'essentiel de nos subsides provient des services d'Aide à l'emploi (en 2014, 85 % sur un budget de 2,7 millions d'euros), nous ne pouvons généralement engager nos gardes à la fin de leur contrat de deux ans", regrette Brieuc Laurent. Sur les 60 gardes à domicile que compte actuellement le service, 20 seulement ont un contrat à durée non déterminée. Pour tous les autres, une fois fermée la parenthèse Gammes, il faut passer à autre chose. Les statistiques de 2014 montrent que 62 % des ex-gardes à domicile trouvent un emploi, souvent grâce à la formation d'aide familiale qui leur est proposée durant "leurs années Gammes".

Mais aucun chiffre ne traduit les difficultés des gardes, souvent passionnés par leur métier, à quitter les bénéficiaires qu'ils ont accompagnés. Ni la peine des personnes aidées, qui devront s'habituer à une nouvelle présence. "Nous veillons à prévoir autour des bénéficiaires des équipes où tous les intervenants ne partent pas en même temps", assure Brieuc Laurent.

En 2014, Gammes a mené une campagne de sensibilisation pour obtenir la recon-

naissance du métier de garde à domicile. En vain, pour le moment, et sans que les raisons expliquant ce blocage politique soient vraiment claires. Certains services d'aides aux familles craindraient-ils (à tort, assure Brieuc Laurent) une "concur-

rence" qui menacerait leur pratique ? Cet argument est en tout cas bien éloigné des préoccupations concrètes des familles ou des personnes dépendantes, qui tentent l'option du maintien à domicile... ■

Pascale Gruber

La politique des portes ouvertes...

Gammes compte très peu d'hommes : de 6 à 7 seulement (un chiffre qui a augmenté récemment). Souvent, les bénéficiaires ou leur famille se montrent réticents lorsqu'on leur annonce que le garde sera... de sexe masculin. "En général, il suffit d'une seule prestation à domicile pour faire tomber les barrières", constate le directeur de Gammes.

Par ailleurs, en majorité, les gardes à domicile de Gammes sont d'origine africaine ou maghrébine. En cas de réactions hostiles ou de propos racistes à l'égard des gardes, l'assistante sociale clarifie la situation avec le bénéficiaire. Brieuc Laurent ne se souvient que d'un seul cas où cette mise au point n'a pas été suffisante : les prestations de Gammes ont alors cessé chez cette personne.

Toutes ces dérives, comme toutes les difficultés psychologiques vécues par les gardes, peuvent être abordées lors des supervisions mensuelles ou dans des groupes de paroles.